

REPUBLIQUE DU RWANDA



MINISTRE DES RESSOURCES NATURELLES  
BP 3502 KIGALI

INTERVENTION DU MINISTRE DES RESSOURCES NATURELLES AU RWANDA A L'OCCASION DE LA CONFERENCE DE HAUT NIVEAU SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE MONDIALE : LES DEFIS DES BIOENERGIES ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE, ROME DU 03-05/05/2008

Excellence Messieurs les Présidents et les Chefs de Gouvernements

Distingués délégués, chers participants

C'est pour moi un honneur et une grande joie de pouvoir m'adresser à cette assemblée à cette occasion de la conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale.

C'est de bonne augure que la présente conférence se tient en une période au cours de laquelle le monde fait face à de nombreux problèmes socio-économiques et environnementaux aigus. Nous nous accordons tous que la sécurité alimentaire constitue un élément prépondérant pour assurer le bien-être de nos populations tel que bien souligné dans la déclaration du millénaire.

A l'issue de cette conférence, toutes les Nations du monde s'engageront à mettre en oeuvre des mécanismes efficaces et effectifs pour maîtriser la présente crise alimentaire mais surtout pour assurer une victoire définitive sur le fléau de la faim dans le monde. Le Rwanda remercie de tout coeur ceux qui dans cette auguste assemblée, ont donné des propositions dans cette voie, qui méritent bien entendu d'être affinées.

Nous voudrions également souligner notre souhait de voir cela transparaître sans équivoque dans la déclaration finale qui sanctionnera cette conférence.

Nous nous accordons aussi sur le fait que l'environnement et le développement humain sont deux grands principes du développement durable; puisque la productivité du monde dépend en grande partie de la façon dont nos ressources naturelles sont gérées. Il n'y a plus de doute, les problèmes de la sécurité alimentaire concernent la gestion des terres, la conservation de la biodiversité en termes d'espèces et d'écosystèmes, et concernent également le climat par la modification des microclimats locaux et par la disparition des puits de carbone que sont les forêts.

Au Rwanda, pays enclavé, d'une superficie de 26 338 km<sup>2</sup> pour une population d'environ 9 millions d'habitants, le nombre des personnes en risque d'être touchées par l'insécurité alimentaire due à la sécheresse consécutive au changement climatique et la déforestation, est estimé à environ 65%.

Conséquence du génocide et de la guerre, les écosystèmes tant naturels que ceux anthropisés ont connu ces dernières années beaucoup de pressions et de modifications dues surtout aux interventions d'urgence telles que la réinstallation des populations sans abris, le déboisement, l'accroissement de pratiques extensives d'agriculture et d'élevage, les drainages de zones marécageuses sensibles, les constructions des ouvrages (routes, immeubles et autres), les mouvements des populations etc....

Ces phénomènes ont contribué de manière significative à la dégradation des terres ; très excessive dans certaines zones, et par conséquent ont ouvert la voie à une récession en production agricole dont les manifestations ont été occasionnellement visibles dans les zones à faible pluviosité comme le Sud-Est et le Nord-Est du pays.

Pour le moment, beaucoup d'efforts sont en train d'être déployés pour maîtriser cette situation, tel qu'illustré dans nos programmes de planification nationale ; plus particulièrement dans notre programme de Développement Economique et de Réduction de la Pauvreté, l' EDPRS.

En collaboration avec nos partenaires en développement, le Rwanda entreprend de mettre un accent particulier dans la restauration des écosystèmes endommagés. Ainsi des mesures ont été prises pour mettre en œuvre les politiques et la législation y relatives en matières de gestion environnementale en général, de conservation des écosystèmes fragiles et les aires protégés incluant les zones humides, les massifs forestiers naturels, les plantations forestières mais aussi la réhabilitation des massifs forestiers dégradés, en plus de la plantation de nouveaux espaces et de l'extension de l'agroforesterie.

Le Gouvernement a également privilégié les programmes de conservation des sols et des eaux et d'aménagement des bassins versants en utilisant les techniques appropriées notamment le terrassement radical, les fossés anti-érosifs et l'agroforesterie en vue de rétablir la fertilité des terres dégradées.

Dans le même ordre d'importance, en vue d'assurer une production agricole soutenue et une utilisation rationnelle de nos maigres ressources en terres. Nous avons actuellement entrepris de développer un plan directeur d'utilisation des terres dont l'objectif ultime est de maximiser la productivité sur les sols à vocation naturelle agricole ou sur ceux qui peuvent le devenir moyennant amendements et traitement appropriés. Cela se fera en complément aux réformes en cours sur le régime foncier au Rwanda dont le fondement est d'assurer aux familles les droits de propriété et de mise en valeur effective de leurs terres qui va avoir des effets très positifs sur la production agricole.

La mise en place des arrangements institutionnels dotés de la capacité nécessaire est également en voie de finalisation.

Quant au Secteur de l'Energie, le Gouvernement du Rwanda met l'accent sur la promotion des sources d'énergies alternatives au bois ainsi qu'aux sources d'énergie fossiles. Le recours prépondérant à l'utilisation des énergies renouvelables fait actuellement l'objet de projets à différentes échelles et la recherche dans ce domaine est poursuivie avec beaucoup d'intérêt. Le Rwanda est convaincu que le recours rationnel et bien planifié des bio- énergies serait une solution aux carences actuelles et aux prix de plus en plus inaccessibles des sources d'énergie fossiles.

Pour terminer, distingués délégués, mon pays le Rwanda est convaincu que la crise alimentaire a laquelle nous faisons face est aisément surmontable. Elle n'est que le fruit d'une discordance dans nos conceptions et nos visions dans nos programmes de développement agricole respectifs. Or toute discordance ne peut plus être de mise du fait de notre interdépendance dorénavant indiscutable. La dimension qu'a prise la crise actuelle en est une illustration évidente.

Le temps est plus que jamais à l'harmonisation ou à la complémentarité de nos efforts. Le temps est au soutien sans faille aux idées innovatrices qui surgissent dans nos pays respectifs. Le temps est à l'appui des programmes sous régionaux répondant à des défis bien spécifiques et à des stratégies appropriées.

Des nouvelles initiatives ont été proposées et elles sont les bienvenues. Assurons nous qu'elles peuvent être rapidement mises en oeuvre à travers les créneaux existants ou d'autre à mettre en place en nous assurant d'éviter des duplications inopportunes.

Unissons nous tous contre la faim pour la bonne santé et la prospérité de nos peuples.

Je vous remercie.